

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 : LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE INVITE LES MASKOUTAINS À RESTER VIGILANTS

Longueuil, le 3 juin 2020 – La direction de santé publique de la Montérégie invite les Maskoutains à respecter les mesures de distanciation sociale afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

La direction de santé publique fait cette mise au point après avoir constaté que le nombre de personnes atteintes de la COVID-19 a augmenté dans cette région depuis la mi-mai. La hausse observée entre le 17 et le 27 mai pourrait en partie être liée aux efforts faits par la direction de santé publique pour rattraper les retards de saisie dans le système de compilation des cas.

En dépit de cette situation, la direction de santé publique observe une réelle progression des taux d'infection dans la MRC des Maskoutains. Entre le 26 mai et le 2 juin, 47 cas ont été détectés dans cette MRC, soit 9 % des 530 nouveaux cas en Montérégie pendant cette période. C'est également la MRC qui présente le 2^e taux le plus élevé en Montérégie dans la dernière semaine. Plusieurs facteurs ont pu contribuer à cette hausse.

« Avec la réouverture de plusieurs milieux de travail dont les commerces ainsi que celle des écoles et des services de garde, nous nous attendions à ce qu'il y ait de la transmission dans certains milieux. Toutefois, l'augmentation de cas que nous observons à Saint-Hyacinthe nous incite à demander à la population de redoubler d'ardeur pour éviter que l'infection se propage davantage dans la communauté », soutient la directrice de santé publique de la Montérégie, Dre Julie Loslier.

Que faire pour éviter de transmettre l'infection?

La directrice de santé publique rappelle les mesures qui doivent être appliquées pour éviter la transmission de la maladie.

- Éviter les rassemblements intérieurs, qui demeurent interdits;
- Rester à 2 mètres des autres personnes;
- Ne pas dépasser 10 personnes dans les rassemblements extérieurs;
- Porter un couvre-visage si la distanciation sociale est difficile, notamment dans les commerces;
- Se laver les mains fréquemment.

Les gens qui ont été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou qui présentent des symptômes de l'infection sont invités à prendre rendez-vous dans un centre de dépistage en composant le 1-877-644-4545.

Les symptômes de la COVID-19 sont :

- Fièvre
- Difficultés respiratoires
- Apparition ou aggravation récentes de la toux
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût
- Douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte d'appétit importante
- Mal de gorge
- Diarrhée

Pour plus d'information sur la situation en Montérégie, nous vous invitons à suivre la page Facebook de la santé publique à <https://www.facebook.com/DSPMonteregje/> ou à consulter la page dédiée au dépistage de la COVID sur le web à <https://www.santemonteregie.qc.ca/conseils-sante/coronavirus-covid-19>.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie
Renseignements : Chantal Vallée
Agente d'information – relations de presse
CISSS de la Montérégie-Centre
Cellulaire : 514 592-2929